

**ENRS**

PAR LE SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE CGT.

# CNRS, Une grande première : Elections au Conseil d'Administration

**L'Efficacité  
c'est un vote massif  
pour la liste d'union  
soutenue par**

**LE SNCS-FEN,  
LE SNTRS-CGT,  
ET LE SNPCEN-FEN**

**L**E CNRS est en pleine mutation. Ses objectifs ont été élargis à la valorisation et à l'information scientifique en même temps que sa vocation d'établissement public de recherche de base est confirmée, ainsi que sa mission de formation par et pour la Recherche.

Une plus grande autonomie de gestion s'accompagne maintenant de la nécessité de rapports plus féconds avec la société.

Des programmes interdisciplinaires « croisent » la division classique — et toujours nécessaire — en disciplines. Des départements sont mis en place, une politique de localisation régionale se dessine, des moyens matériels et humains nouveaux accompagnent ce mouvement.

La montée en puissance de la Recherche française est au prix d'une mise en œuvre, cohérente et pertinente, des réformes en cours. Il faut donc conjuguer les impulsions données par les réformes avec une participation active et critique de l'ensemble des personnels.

C'est dans cette optique que le SNCS-FEN, le SNPCEN-FEN et le SNTRS-CGT, soutiennent pour les élections au Conseil d'Administration du CNRS une liste d'union de chercheurs, d'ingénieurs, techniciens, ouvriers et administratifs. Leur ambition est simple : rassembler toutes celles et tous ceux qui veulent que le CNRS marche bien, qu'il réussisse à faire la preuve que l'on peut développer à la fois une recherche de haut niveau et participer à sa valorisation au plan économique, social, et de la formation.

Le Conseil d'Administration aura à discuter du budget de l'organisme, de ses orientations. Il devra le faire en fonction des grands objectifs de la politique de recherche, en tenant compte du développement propre de l'activité scientifique et de la spécificité de chaque secteur. Il devra se prononcer sur les grandes opérations en matière d'équipements, de programmes, de filiales, de rapport avec les autres établissements et entreprises de recherche, d'enseignements, de production.

C'est dire le rôle important du Conseil d'Administration et le sens profond que prendra l'élection des représentants des personnels du CNRS.

En appelant à voter et à faire voter massivement pour la liste d'Union soutenue par le SNCS-FEN, le SNTRS-CGT, le SNPCEN-FEN, nous appelons au rassemblement de tous ceux qui veulent la réussite de la Recherche Française.

Michel GRUSELLE  
Secrétaire Général  
du S.N.C.S.-F.E.N.

Alain MONTINTIN  
Secrétaire Général  
du S.N.T.R.S.-C.G.T.

Jean-Pierre BARBE  
Secrétaire Général  
du S.N.P.C.E.N.-F.E.N.

# Du 4 mars au 22 mars les 25000 travailleurs scientifiques du C.N.R.S. sont appelés à élire leurs représentants au Conseil d'Administration René MALZIEU et Richard VARIN qui ont siégé à titre provisoire au Conseil répondent à quelques questions

## Une première question s'impose qu'est-ce qui est nouveau dans le Conseil d'Administration issu des réformes d'après mai 1981 ?

**R. Varin**

C'est d'abord le contexte dans lequel ces élections se déroulent : un an après le Colloque National et six mois après la Loi d'Orientation et de Programmation qui en résulte. Le nouveau Conseil d'Administration du CNRS vient parachever les réformes de structures considérables qui sont intervenues : Comité Scientifique, Comité National, CTP, etc.

Evidemment, la présence de représentants des personnels scientifiques, techniques et administratifs élus pour la première fois au suffrage direct constitue également une « nouveauté » surtout qu'elle s'accompagne d'une revalorisation des attributions du Conseil qui devient ainsi un lieu essentiel de décision.

**R. Malzieu**

En effet, les pouvoirs du Conseil sont importants puisqu'il fixe les grandes orientations de la politique du Centre, délibère sur son organisation et son fonctionnement, sur le budget... Avant 1981, c'était une simple chambre d'enregistrement. Rappelons d'ailleurs que cette « entrée des personnels au Conseil » par élection au suffrage direct de leurs représentants, ne s'est pas faite toute seule. C'est une avancée démocratique très importante. Les futurs élus vont être des administrateurs à part entière, avec droit de vote. Leur intervention sera donc très valorisée. Il a fallu l'intervention des personnels après mai 1981, face à la résistance d'éléments conservateurs qui se réjouissent aujourd'hui bruyamment de la décision du Conseil d'Etat d'annuler les mesures provisoires prises par J.P. CHEVENEMENT, pour rétablir la présence dans les instances de toutes les catégories...

**R. Varin**

C'est aussi un des aspects nouveaux de ce futur CA que de s'ouvrir très largement aux réalités socio-économiques environnantes, notamment par la présence de représentants de grandes confédérations ouvrières qui vont siéger pour la première fois aux côtés des représentants traditionnels du secteur productif.

C'est une manifestation concrète de décloisonnement qui ne peut être que salubre pour le CNRS, et qui devrait permettre d'intégrer dans le cadre des relations CNRS-société, un meilleur couplage avec les problèmes sociaux.

## Est-ce que le Conseil d'administration du CNRS est un conseil comme les autres ?

**R. Varin**

Si l'on compare le CA du CNRS avec celui d'autres établissements, sa spécificité principale réside dans son articulation avec des instances de décision scientifique ad hoc, en particulier le Conseil Scientifique. Le Conseil « à la mode Aigrain-Seité » avait dans ses prérogatives à décider du renouvellement, de la création ou de la suppression de formations, alors que le Comité National, les Comités Sectoriels et le Conseil Scientifique donnaient un avis !

Il était opportun de rétablir les équilibres et de confier à ces instances démocratisées le soin de décider en ce domaine, en leur rendant plus de responsabilités. Le futur Conseil d'Administration ayant par contre à connaître le choix d'orientations générales relevant de la prospective et à intervenir sur le rapport entre cette prospective et les moyens qui lui sont nécessaires en liaison avec les choix de la nation.

**R. Malzieu**

Oui, il faut souligner que ces deux instances sont tout à fait complé-

mentaires. En fait ce qu'il faut considérer, c'est l'ensemble des structures du CNRS : Conseil d'Administration, Comité National, Comité Scientifique. Dans chacune il y a les élus des personnels qui auront à fournir un travail complémentaire. Par exemple, l'évaluation du travail scientifique se fera au Comité National. Le Conseil Scientifique doit veiller à la cohérence scientifique, donner son avis sur les grandes orientations scientifiques. Le Conseil d'Administration, lui,

**R. Malzieu**

Nous nous sommes attachés à ce que le centre remplisse de mieux en mieux ses missions de Recherche de valorisation et d'information scientifique pour qu'il inscrive son activité dans la réussite de la Loi d'Orientation et de Programmation. C'est ainsi que dès le premier Conseil nous sommes intervenus pour que l'apport du CNRS au Colloque National de la Recherche et de la Technologie soit plus représentatif de l'organisme qu'il n'était initiale-

temps, nous avons précisé que des secteurs en avance comme la physique nucléaire et corpusculaire devaient conserver des moyens pour au moins maintenir cette avance. En 1982, nous nous sommes prononcés avec fermeté pour la levée du gel de 25 % des crédits. Le Conseil a partagé notre avis sur cette question. Cette intervention conjuguée avec celle des personnels a conduit à la levée quasi totale du gel de 25 %.

Pour le budget 1983 nous avons attiré l'attention du Conseil sur l'exploitation faite par les éléments conservateurs de la mesure de régulation budgétaire.

A propos de la démocratisation, nous avons insisté constamment pour que les travailleurs du Centre soient associés activement aux décisions prises. Par exemple pour le Colloque National, pour le découpage du Comité National, pour l'élaboration des réformes, pour la discussion des schémas directeurs...

**R. Varin**

Expérience dans la gestion ? Formellement on hérite de plusieurs années d'autoritarisme qui nous a interdit tout accès aux décisions. Mais on ne peut limiter le critère de compétence à la présence ou pas dans une instance ; après tout le syndicalisme est aussi une école de « terrain » et conciliable avec une exigence de « qualité de la science » tout aussi valable que d'autres... Cela dit, le fait d'avoir siégé au titre « d'observateur » pendant plus d'un an est un très bon entraînement !...

D'ailleurs les exemples que vient d'évoquer René en témoignent. On pourrait y ajouter encore que notre contribution pour trouver une solution à la crise du Centre de Documentation a été très importante. Nous avons fait adopter par le CA une recommandation à la Direction

du CNRS pour qu'elle trouve une solution concertée.

Dans un autre domaine... par exemple, on commence à faire passer dans la vie, l'idée que les Ingénieurs, les Techniciens et les Administratifs sont autre chose que des « moyens d'accompagnement », mais des éléments actifs et indispensables d'une politique scientifique qui ne « suivent » pas la prospective, mais qui doivent en faire partie en terme de reconnaissance de qualifications, mais aussi en terme de formation...

## Et la défense des personnels, quelle forme peut-elle prendre au niveau du Conseil ?

**R. Malzieu**

Avoir un centre bien géré, de bonnes orientations, un budget bien réparti et utilisé... tout cela concerne pleinement les personnels.

Le terme de « défense » est bien défensif ! D'ailleurs au Conseil sont abordés des questions touchant très directement les personnels. Par exemple, nous y avons posé le problème créé par « le gel de l'embauche des chercheurs de plus de 27 ans ». On sait qu'une solution positive a été trouvée.

**R. Varin**

Les exemples que j'évoquais avant (Centre de Documentation, valorisation du rôle des ITA) montrent à quel point on ne peut dissocier « gestion » de prise en compte des intérêts des personnels scientifiques et techniques. Comme le souligne René, à partir du moment où on veut atteindre l'efficacité dans tous les sens du terme, on doit nécessairement intégrer la dimension humaine pas seulement en termes fonctionnels (parce qu'on ne peut pas faire autrement...) mais surtout en terme de dynamique, d'intervention, bref en terme de démocratie et de transparence.



Une séance du Conseil.

délibérera sur le budget. Or, d'après la Loi d'Orientation et de Programmation, le CNRS va acquérir son autonomie financière, son rôle va donc être accru. Le Conseil d'Administration aura aussi à décider l'engagement du CNRS dans des actions contractuelles aussi importantes que les filiales ou les GIP...

**Vous avez déjà siégé pendant plus d'un an à titre provisoire. Quelle expérience avez-vous acquise dans la gestion du centre ?**

ment envisagé par la Direction. Nous avons demandé que le maximum de travailleurs scientifiques, d'équipes, de formations soient associés à son élaboration.

Au moment de la discussion des budgets 82 et 83, nous avons insisté pour que soit préservé l'équilibre des disciplines. Par exemple pour que soit donné à un secteur « sinistré » comme celui des Sciences de l'Homme et de la Société, les moyens pour sortir de l'état de dégradation où l'avait plongé l'ancien pouvoir. En même

# LISTE D'UNION POUR LE RENOUVEAU ET LE DÉVELOPPEMENT DU C.N.R.S.

Soutenue par

**Le Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique-C.G.T.**

**Le Syndicat National des Chercheurs Scientifiques-F.EN.**

**Le Syndicat National des Personnels Contractuels de l'Éducation Nationale-F.EN.**

## — Une grande première

Pour la première fois dans l'histoire du CNRS l'ensemble des personnels est appelé à élire 4 représentants au Conseil d'Administration de l'organisme. Cela répond à la volonté de démocratisation maintes fois affichée par les Ingénieurs, Chercheurs, Techniciens, Ouvriers et Administratifs.

Cette volonté se trouve traduite dans la « Loi d'Orientation et de Programmation pour le développement scientifique et technique de la France », adoptée en juillet 1982, par la majorité de gauche à l'Assemblée Nationale.

Ce Conseil d'Administration rénové fait partie du nouveau dispositif de gestion du CNRS, avec le Comité National (sections scientifiques, départements, comité scientifique, comités de programmes), et le comité technique paritaire.

Le Conseil d'Administration se voit confié la responsabilité de gestion du CNRS — au plan du budget, des grandes orientations de la création de filiales, des accords entre le CNRS et d'autres organismes publics ou privés — tout cela, dans le cadre d'une autonomie de gestion accrue de l'organisme, qui devient un établissement public à caractère scientifique et technologique.

Cette réforme doit permettre au CNRS de mieux remplir ses missions de recherche fondamentale, de valorisation, d'information scientifique et technique et de formation par et pour la Recherche.

## — Un CNRS plus en prise avec la vie nationale

Les bases sont ainsi jetées pour répondre aux exigences d'une nouvelle gestion, fondée à la fois sur une plus grande autonomie du CNRS et sur une plus grande ouverture sur la société toute entière. C'est ainsi qu'avec les représentants du personnel de l'organisme, ceux des grandes confédérations syndicales font leur entrée au Conseil d'Administration.

Le nouveau conseil est donc bâti comme un ensemble représentant à la fois les acteurs de la Recherche et ceux — représentants du secteur économique, des travailleurs, de l'administration — qui sont amenés à mettre en œuvre concrètement le progrès scientifique et technique.

## — Une liste de rassemblement

C'est pour réussir cette transformation que le SNCS-FEN, le SNTRS-CGT et le SNPEN-FEN soutiennent pour ces élections une liste d'union de large rassemblement.

Cette liste est composée de candidats décidés à œuvrer par des propositions concrètes à ce que le CNRS tienne toute sa place dans le dispositif de Recherche du pays en veillant au développement de sa qualité et à son rayonnement :

— par un développement équilibré dans les régions,

### **Pour réussir ensemble**

**Votez pour la liste d'Union pour le Renouveau et le Développement du CNRS.**

(sans rature ni panachage, sous peine d'annulation).

— par une coopération internationale accrue,

— en ayant le souci de la diffusion et de l'acquisition par le plus grand nombre, des connaissances issues des travaux de recherche...

Autant ils s'attacheront à donner toute sa dimension à la reconnaissance de la liberté, de l'autonomie de recherche, autant ils veilleront à ce que la mise en œuvre des progrès des connaissances contribue, notamment, à enrichir la qualification de l'ensemble des travailleurs et à élever leur niveau de responsabilité.

C'est ce sens de l'ouverture du CNRS tout aussi nécessaire que son autonomie, que traduisent les nouvelles missions de valorisation et d'information scientifique. Dans ce nouveau Conseil, les élus de la liste d'union pour le renouveau et le développement du CNRS, œuvreront à égalité de droit et de devoir pour être une force de propositions dans les choix à effectuer.

## — Des candidats compétents

Ils développeront l'information nécessaire afin que les enjeux discutés au Conseil d'Administration puissent être mesurés par les personnels. Ils s'appuieront sur la diversité et la richesse de l'établissement. Ils veilleront à ce que l'intérêt du CNRS se conjugue avec celui des personnels. Ils prendront toutes leurs responsabilités sur les questions importantes concernant le développement national et régional du CNRS, sur l'utilisation du budget alloué par la Nation.

— Cette démarche constructive a déjà été mise en œuvre par les deux administrateurs provisoires sortant, Richard Varin et René Malzieu. Ils sont intervenus tout particulièrement :

— Pour un budget plus équilibré en faveur de la physique nucléaire et des particules mis initialement en stagnation.

— Pour un plan de redressement des sciences de l'homme et de la société.

— Pour la réalisation complète des budgets 1982 et 1983.

— Pour la création d'une filiale de robotique créatrice d'emplois dans la région Midi-Pyrénées.

— Sur le plan de localisation des équipements du CNRS...

Cette expérience est déjà riche et montre les possibilités d'une participation active à la gestion de l'organisme. appuyée par un dialogue permanent avec tous ceux qui mettent leur travail au service du développement scientifique et technique du pays.

L'équipe constituée autour des deux administrateurs provisoires sortant est appuyée par les 3 syndicats du CNRS les plus actifs dans la réalisation des réformes en cours.

Les candidats s'engagent à agir ensemble au sein d'une équipe compétente, où chaque élu sera le représentant de l'ensemble des personnels.

VU, LES CANDIDATS,

Richard VARIN

René MALZIEU

Robert SELLEM

Jacqueline CHENIEUX-GENDRON.